



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

AVIS PUBLIC

Règlements numéro V657-2022-05, V671-2022-01 et V714-2022-00

Avis public est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue 21 mars 2022, le Conseil de cette Ville a adopté les règlements suivants :

Numéro	Titre	Description informative
V657-2022-05	Règlement amendant le règlement relatif au permis et certificats numéro V657-2017-00 et ses amendements	Règlement concernant les dispositions particulières aux piscines, la procédure en cas d'infraction ainsi que les ouvrages et travaux dans la rive ou le littoral.
V671-2022-01	Règlement modifiant le règlement numéro V671-2018-00 sur la gestion contractuelle	Règlement modifiant le règlement numéro V671-2018-00 afin de faire référence au seuil d'appel d'offres public plutôt qu'à un montant fixe.
V714-2022-00	Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville	Règlement édictant que les avis publics, à l'exception des avis d'appel d'offres public, seront à compter de l'entrée en vigueur du règlement, publiés uniquement sur le site Internet de la Ville de Saint-Rémi.

Ces règlements sont déposés au bureau du soussigné, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi et accessibles sur le site Internet de la Ville à saint-remi.ca, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 25 mars 2022

**Patrice de Repentigny, notaire
Greffier**